

Le scandale des chantiers bidons de la mairie de Paris

lundi 14 avril 2014

Communiqué de presse

Contact Paysages de France : 06 82 76 55 84 et 06 88 44 26 91



Le scandale des chantiers bidons de la mairie de Paris éclate grâce à l'opération « Pas de pub, des arbres ! » du 12 avril 2014, place

CambronnePARIS : « Merdre » alors !

UBUESQUE ? Non, plutôt minable.

L'opération « pas de pub,

des arbres ! » du 12 avril 2014 s'est déroulée devant quatre panneaux publicitaires installés en toute illégalité directement sur la chaussée. Pour dissimuler le scandale de ces installations illégales, la mairie n'a pas hésité à faire dresser et à maintenir en place depuis des années un bout de palissade de chantier, même pas « alibi », mais carrément bidon, car ni devant, ni derrière les panneaux il n'y a le moindre chantier !



L'opération "coup de poing", qui rassemblait des militants de Paysages de France, de Résistance à l'agression publicitaire (RAP) et du collectif des déboulonneurs, a donc permis de faire éclater au grand jour le scandale des chantiers bidons de la capitale. En matière d'affichage publicitaire, les dérapages et un manque sidérant de bonne foi semblent faire partie de l'ADN de la mairie de Paris

Le projet de règlement de publicité comportait à l'origine pas moins de 10 mesures entachées d'illégalité !

C'est ainsi que lors de la modification du règlement de publicité de Paris, dont l'histoire tourmentée et peu glorieuse se sera poursuivie pendant près de dix ans, Paysages de France avait identifié pas moins de dix dispositions entachées d'illégalité dans le projet concocté par la mairie. Et il avait fallu plus de deux ans pour obtenir que ces énormités, manifestement « inspirées » par les afficheurs, soient enfin corrigées...

La mairie avait affirmé que le RLP réduisait la place de la publicité, ceci alors même que, en l'absence de RLP la publicité aurait été interdite sur 80 % du territoire de Paris ! De même, lors de l'adoption du RLP, approuvé par une commission dont, au demeurant, plusieurs membres ignoraient tout de la question, la mairie s'était vantée d'une réduction de 30 % de la pression publicitaire : une grossière manipulation puisque la vérité était exactement l'inverse, à savoir que seule la mise en place d'un RLP permettait de déroger à l'interdiction qui, sinon, se serait alors appliquée sur 80 % du territoire de Paris, cela en vertu des dispositions de l'article L. 581-8 du code de l'environnement !

Massacre à la tronçonneuse : la scandaleuse affaire de la rue de Boulainvilliers : l'État a été condamné à cause du refus du maire de faire respecter le code de l'environnement. Que dire encore de l'attitude du maire de Paris lorsque l'afficheur EXTERION MEDIA (ex CBS) a « saigné » un cèdre, a tronçonné sauvagement les branches sur une hauteur de plus de six mètres pour installer deux énormes panneaux lumineux, motorisés et défilants ? Bien que saisi en urgence par Paysages de France, le maire avait gardé le silence. L'association n'avait eu alors d'autre choix que de saisir la justice. Et il aura fallu, pour que le maire applique enfin la loi, que le tribunal le lui enjoigne, par préfet interposé !

Des centaines de pubs illégales sur les Champs !

Que dire encore de cette violation massive, ostentatoire du RLP de Paris sur les Champs-Élysées ? La mairie n'hésite pas à installer régulièrement des centaines de drapeaux publicitaires, en toute illégalité, le long des Champs-Élysées. Et cela sciemment. Bien qu'alertée par Paysages de France, la mairie a remis cela, récemment encore. Un véritable scandale que l'association ne laissera pas passer si cette obstination à violer la loi devait se confirmer.

Les commerçants excédés



Les commerçants de la rue Frémicourt victimes collatérales : "leur" rue totalement occultée par une palissade bidon !

Le mépris dont fait preuve la mairie à l'égard des citoyens ne semble guère avoir de limites. En effet, parmi les victimes collatérales du chantier bidon et des panneaux illégaux de la place Cambronne, figurent les commerçants de la rue Frémicourt. Depuis que la mairie a laissé s'installer ce mur de la honte, la rue est tout simplement cachée, occultée, et, du boulevard de Grenelle, on

ne voit quasiment plus les commerces. Comme si le « petit commerce » n'était pas suffisamment écrasé par la grande distribution !

Le comble est que la mairie ne réagit même pas et s'enferme à nouveau dans le silence lorsqu'elle est interpellée, cette fois-ci par des commerçants directement victimes de pratiques dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles ne brillent pas par leur clarté.

Aujourd'hui, la coupe est pleine

Aujourd'hui, la mairie de Paris est à nouveau prise la main dans le pot de confiture : le chantier bidon de la place Cambronne est un révélateur du mode de fonctionnement qui a prévalu jusqu'ici.

Face à ces dérives répétées, Paysages de France demande à Anne Hidalgo de faire procéder à une enquête sur les pratiques en cause, et, en tout état de cause, de faire supprimer sous 15 jours la palissade et les panneaux de la place Cambronne.

Paysages de France demande également à la maire de Paris de recevoir en personne et au plus vite l'association. Tout nouveau silence de la mairie et, en l'occurrence, tout silence d'Anne Hidalgo, ne pourrait être interprété que comme une volonté de cautionner encore et toujours des pratiques inacceptables et indignes.